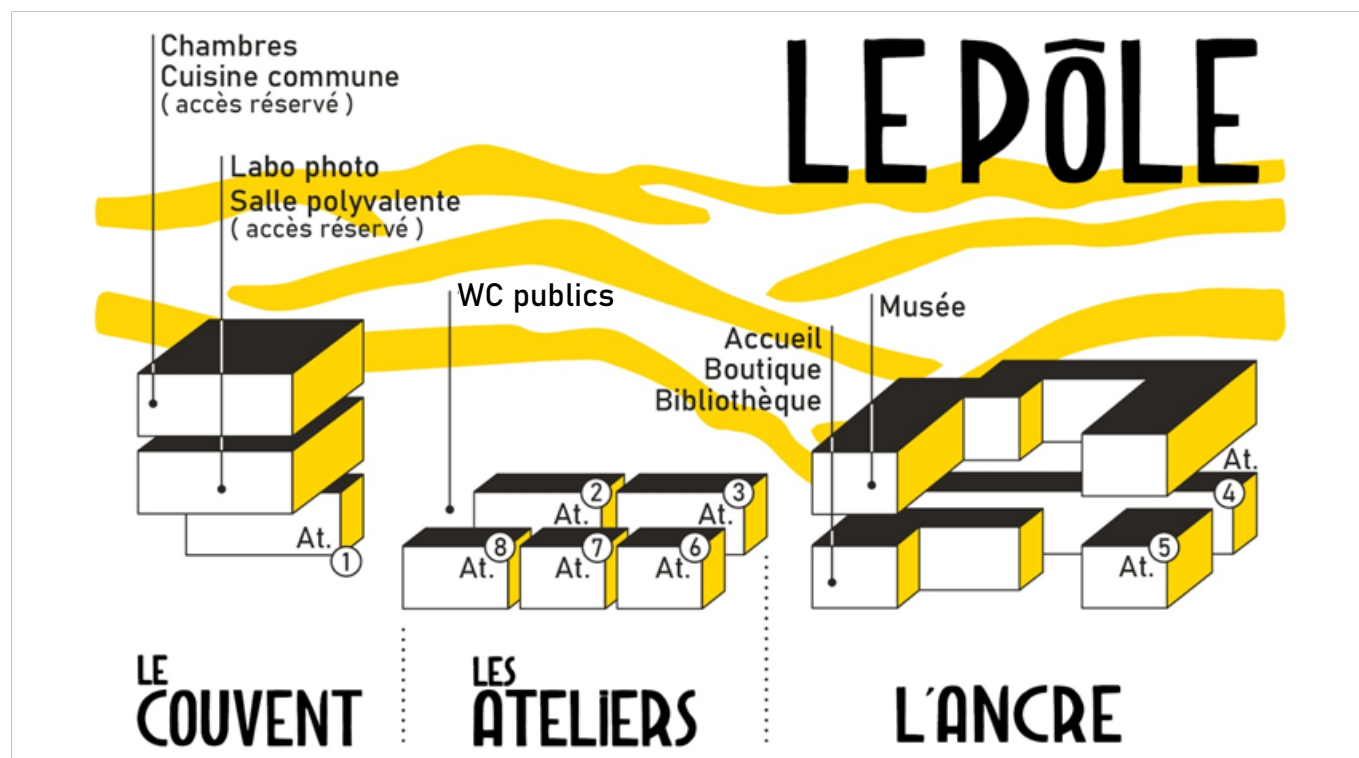


## Appel à candidatures :

### 1 atelier permanent au sein du Pôle des métiers d'art du Pays Ségalien et 2 ateliers à Jouels

#### Au Pôle des métiers d'art :

Situé dans un village médiéval aveyronnais labellisé « Ville et métiers d'art » et « Plus beaux villages de France » à 45 minutes d'Albi et de Rodez, le Pôle des métiers d'art du Pays Ségalien dispose de 8 ateliers, d'un espace d'accueil du public, l'ANCRE, comprenant une boutique collective, une bibliothèque thématique et un musée sur les métiers de la création ainsi que d'un gîte et d'une grande salle d'activités pour la réalisation de stages, de cours réguliers ou encore de résidences de création artistiques. Au-delà de ses infrastructures, il fédère une trentaine de créateurs professionnels sur le territoire proche et organise des événements culturels de mise en valeur des savoir-faire tout au long de l'année.



Cet appel à candidatures concerne l'atelier n°04 qui s'est récemment libéré dont voici les caractéristiques :

**Localisation :**

Pôle des métiers d'art du Pays Ségali au cœur du village : bastide de Sauveterre-de-Rouergue (12).

**Mode d'implantation :**

Rez-de-chaussée

**Solution architecturale :**

Local de plain-pied d'environ 50 m<sup>2</sup>, situé en face de l'Ancre, au rez-de-chaussée du presbytère. Il dispose d'un point d'eau, d'un WC et d'un placard mural. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite.

**Solution juridique :**

Bail commercial contracté avec la Communauté de Communes du Pays Ségali, propriétaire des locaux.

**Modalités financières :**

100 €/mois (abonnements eau et électricité en sus à la charge du locataire)

**Date de disponibilité :**

Disponible à compter d'Août 2024.

**Modalités de candidature :**

Les candidatures sont ouvertes à tout.e artiste, artisan.e créateur.trice professionnel.le souhaitant s'installer durablement dans le Ségala ou y résidant déjà, qui s'engagera à respecter les conditions de la charte des membres du Pôle, notamment, la qualité des productions artistiques et/ou artisanales, la mise en œuvre de ses productions ainsi qu'une réelle présence et implication dans son espace de travail tout au long de l'année.

**Documents à fournir :**

Lettre de motivation, CV, portfolio, dossier artistique et/ou lien vers site internet (les seuls liens vers les pages professionnelles des réseaux sociaux ne sont pas admis).

Tout autre élément qui paraîtra pertinent peut être ajouté.

Date de limite de réception des candidatures : lundi 15 Juillet 2024

Les candidat-es dont les dossiers auront été retenus seront invité-es à venir découvrir le Pôle et son environnement ainsi qu'à rencontrer des membres du conseil d'administration de l'association gestionnaire du Pôle dans le courant des mois de mai et juin selon leurs disponibilités. Suite à ces rencontres, la décision d'attribution de l'atelier sera rendue au courant du mois de Juillet.

**Contact :**

Pôle des Métiers d'Art du Pays Ségali  
Espace Lapérouse - 12800 Sauveterre-de-Rouergue  
06 98 61 74 64 - artetsavoirfaire@gmail.com  
www.artetsavoirfaire.com

L'atelier 04 et son environnement en images:



### **À Jouels, dans les locaux de l'ancienne école:**

Dans le cadre de la commission mixte «Bastide des métiers d'art» visant à développer l'attractivité du territoire via l'accueil d'artistes et/ou d'artisans d'art, la mairie et l'association Art et Savoir-Faire mettent en location deux des trois salles de l'ancienne école de Jouels, récemment déménagée. La commission mixte étudiera les dossiers de candidature.

Les professionnel.le.s invité.e.s à s'installer dans ces locaux peuvent bénéficier d'une adhésion au Pôle des métiers d'art en tant que membres professionnel.le.s. Toutefois cette adhésion n'est ni obligatoire ni induite. Dans ce cas les dossiers seront également visés par le conseil d'administration de l'association Art et Savoir-Faire.

Le village de Jouels fait partie de la commune de Sauveterre-de-Rouergue, 4kms séparent les deux bourgs. Il convient de noter que la troisième salle de l'école est destinée aux associations du territoire et que le 1er étage du bâtiment est constitué d'appartements municipaux occupés à l'année. La cour, grande et clôturée, permet d'imaginer des activités extérieures.



Cet appel à candidatures concerne 2 salles, la première est située à gauche du bâtiment, c'est l'atelier vert. Située au centre, la seconde salle est nommée l'atelier jaune.

**Localisation :**

Village de Jouels, commune de Sauveterre-de-Rouergue dans l'Aveyron (12), entre Rodez, Villefranche-de-Rouergue et Carmaux.

**Mode d'implantation :**

Rez-de-chaussée

**Solution architecturale :****Atelier vert**

Local de plain-pied d'environ 40 m<sup>2</sup>, la hauteur sous plafond est de 3 mètres. Il dispose d'un point d'eau. Le WC est situé dans l'aile Est du bâtiment. Il faut sortir pour y accéder.

**Atelier Jaune**

Local de plain-pied d'environ 40 m<sup>2</sup>, la hauteur sous plafond est de 3,30 mètres. Il n'y a pas de point d'eau direct dans l'atelier. Les toilettes, éviers et la douche de l'école sont accessibles depuis l'intérieur de l'atelier (local bleu sur la photo).

Les deux ateliers sont séparés par un couloir.

**Solution juridique :**

Bail commercial contracté avec la mairie de Sauveterre-de-Rouergue, propriétaire des locaux.

**Modalités financières :**

250 €/mois pour chacun des 2 ateliers (abonnements eau et électricité compris)

**Date de disponibilité :**

Disponible à compter d'Août 2024.

**Modalités de candidature :**

Les candidatures sont ouvertes à tout.e, artiste, artisan.e et créateur.trice professionnel.le, souhaitant s'installer durablement dans le Ségala ou y résidant déjà. La commission mixte étudiera tout projet professionnel sérieux relevant des domaines pré-cités. Si aucun projet viable relevant de ces domaines n'est retenu à la fin de ce processus de candidature, la commission mixte ouvrira ces locations à tout type d'occupation professionnelle.

L'adhésion à l'association Art et Savoir-Faire est possible mais n'est pas un pré-requis pour occuper les ateliers de Jouels. Si l'adhésion est demandée, l'engagement à respecter les conditions de la charte des membres notamment, la qualité des productions artistiques et/ou artisanales, la mise en œuvre de ses productions ainsi qu'une réelle présence et implication dans son espace de travail tout au long de l'année est visée par le conseil d'administration de l'association.

La disposition des locaux ainsi que leur taille et les abords du bâtiment permettent d'envisager des occupations alternatives des lieux (collectifs, colocations, ateliers tournants...).

N'hésitez pas à contacter l'association pour de plus amples renseignements.

**Documents à fournir :**

Lettre de motivation, CV, portfolio, dossier artistique et/ou lien vers site internet (les seuls liens vers les pages professionnelles des réseaux sociaux ne sont pas admis).

Tout autre élément qui paraîtra pertinent peut être ajouté.

Date de limite de réception des candidatures : lundi 15 Juillet 2024



Les candidat-es dont les dossiers auront été retenus seront invité-es à venir découvrir le village, le Pôle et son environnement. Ils.elles seront également amené.es à rencontrer des membres de la commission mixte ainsi que des membres du conseil d'administration de l'association gestionnaire du Pôle dans le courant des mois de mai et juin. Suite à ces rencontres, la décision d'attribution de l'atelier sera rendue au courant du mois de Juillet.

**Contact :**

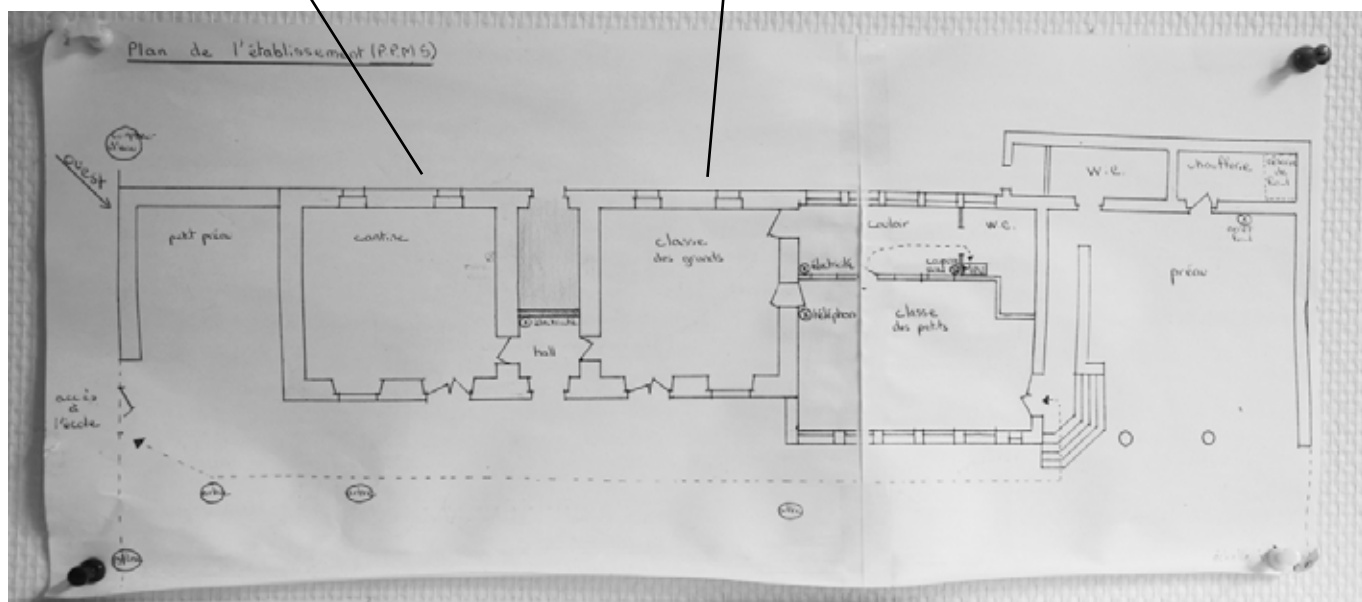
Pôle des Métiers d'Art du Pays Ségali  
Espace Lapérouse - 12800 Sauveterre-de-Rouergue  
06 98 61 74 64 - artetsavoirfaire@gmail.com  
www.artetsavoirfaire.com



Ancienne école dans Jouels

Atelier vert

Atelier Jaune



L'atelier vert en images:



L'atelier jaune en images:



*NB: Les ateliers seront vidés pour l'arrivée des nouveaux locataires!*